

# Techniques nucléaires et pays en développement

Kathleen Walsh



**Dans une économie qui se mondialise, chacun a intérêt à ce que la prolifération soit mieux contrôlée**

doivent lutter simultanément pour trouver les moyens d'assurer l'acheminement des exportations vers les acheteurs légitimes et les partenaires des chaînes d'approvisionnement qui recouvrent de plus en plus la planète.

De la même façon, les entreprises compétitives privilégient aujourd'hui la rapidité de livraison et de transaction. Il s'exerce de ce fait, sur les fonctionnaires du monde entier, des pressions visant à ce qu'ils réduisent le temps qu'ils passent à vérifier chaque décision d'autorisation, alors même que ces évaluations deviennent plus difficiles, les investisseurs mondiaux s'installant de plus en plus dans des pays en développement.

En outre, l'apparition de nouvelles économies capables d'expédier, en tant que fournisseurs secondaires, des techniques ultrasensibles à des tiers est un autre facteur de complication et une conséquence de la mondialisation de l'économie. Les activités de recherche scientifique, technique et industrielle portant sur des applications doubles sont aussi de plus en plus internationales et sont facilitées par les transports aériens, la sous-traitance industrielle et des moyens de communication intangibles tels que l'Internet.

Pour faire court, les frontières internationales devenant plus poreuses du fait d'accords de libre-échange, les occasions de prolifération se multiplient. Bien que la collecte d'informations et de renseignements sur les activités de prolifération soit devenue plus facile dans un environnement commercial plus ouvert et transparent, cette collecte est aussi compliquée par le fait que les moyens d'acquérir et de transporter les techniques nucléaires et autres relatives aux armes de destruction massive se sont aussi multipliés. La récente découverte du vaste

**L**e début du XXI<sup>e</sup> siècle a magnifié les dangers présentés par la prolifération des armes de destruction massive. Néanmoins, il est devenu bien plus difficile de coopérer pour contrecarrer ce commerce et les problèmes se sont compliqués. L'omniprésence des techniques à double usage, l'utilisation, le 11 septembre, de tactiques terroristes à des fins de destruction de masse, l'apparition d'une politique étrangère américaine plus unilatérale et le développement incessant des relations économiques mondiales : tout cela fait qu'il est aujourd'hui plus difficile d'enrayer la prolifération des armes de destruction massive, de leurs précurseurs et de leurs vecteurs.

Tous ces problèmes ont été mis en lumière ces dernières années, mais c'est le dernier d'entre eux – la nature changeante de l'économie mondiale – qui est peut-être le moins analysé, mais aussi le plus important pour améliorer la coopération internationale en matière de non-prolifération.

Nombre des problèmes actuels de prolifération ne sont pas des phénomènes nouveaux. Ce sont en fait des problèmes connus exacerbés par l'accélération des échanges et des investissements internationaux. Par exemple, il est devenu plus compliqué de contrôler les exportations sensibles car les fonctionnaires, les dirigeants commerciaux et les experts de la non-prolifération

réseau international de prolifération nucléaire mis en place par A.Q. Khan et l'interception de moyens commerciaux d'enrichissement d'uranium en route vers la Libye illustrent clairement les problèmes qui vont se poser.

Comme le montrent ces exemples, les outils de non-prolifération et les mécanismes de contrôle des exportations existants ne permettent pas de faire face aux nouvelles réalités économiques mondiales. Le Directeur général de l'AIEA, Mohamed ElBaradei, a récemment exprimé cette inquiétude à la Conférence Asie-Pacifique sur les garanties et la sécurité nucléaires, qui s'est tenue à Sydney (Australie). « La facilité relative avec laquelle un réseau illicite multinational a pu être créé et exploité démontre clairement l'insuffisance du système actuel de contrôle des exportations », a-t-il noté. Il n'est pas certain, non plus, que l'on puisse, sans un solide soutien des autorités des pays en développement, supprimer toutes les nouvelles voies actuelles de prolifération.

Ce qu'il faut, par conséquent (et c'est depuis longtemps jugé essentiel par les partisans de la non-prolifération), c'est une norme universelle favorisant la non-prolifération. Mais comment y parvenir ? Comme dans nombre de débats actuels touchant la mondialisation, la réponse est peut-être : la Chine.

---

**Ce n'est plus l'accès aux techniques avancées qui inquiète. Ce qui devrait inquiéter les pays en développement, c'est, de plus en plus, le résultat de cet accès dans une économie qui se mondialise.**

---

La République populaire de Chine (RPC) a, ces dernières années, engagé une réforme globale de son système de contrôle des exportations. Ce qui est intéressant, dans ces réformes, c'est qu'elles sont en grande partie motivées par des considérations économiques et pas seulement par les contrôles et sanctions appliqués à l'étranger, qui freinent l'importation de techniques sensibles par la Chine. En fait, les dirigeants chinois ont compris que dans l'environnement sécuritaire et économique actuel, la Chine ne pourra atteindre son objectif de devenir un grand producteur et exportateur mondial de technologie de pointe que si elle dispose d'un système efficace et intégré de contrôle des exportations. En d'autres termes, Beijing considère qu'un système crédible de contrôle de la prolifération est une condition à remplir pour que la Chine devienne une économie de haute technologie.

Alors que l'informatique se propage dans le monde, entraînant le développement commercial, le progrès scientifique et la modernisation des armées, la situation de la Chine, bien que magnifiée, n'est en rien unique. Cette dynamique économique offre ainsi à la communauté internationale une occasion

exceptionnelle de promouvoir une nouvelle norme de non-prolifération liant les intérêts des pays tant développés qu'en développement. En d'autres termes, ce n'est plus l'accès aux techniques avancées qui inquiète (comme le montre le nombre croissant d'États possédant une capacité nucléaire). Ce qui devrait inquiéter les pays en développement, c'est, de plus en plus, le résultat de cet accès dans une économie qui se mondialise.

## **Un nouveau « grand marchandage »**

En effet, la mondialisation et la révolution informatique ont jeté les fondements d'un nouveau « grand marchandage » informel qui intéresse tous les États : s'ils veulent utiliser l'informatique pour acquérir une plus grande prospérité, moderniser rapidement leur économie et se transformer en sociétés du savoir, les pays en développement vont devoir, comme l'a compris la Chine, se doter de moyens plus efficaces de contrôle de la prolifération. Ces derniers détermineront de plus en plus le statut technologique des pays en développement, soit en accroissant, soit en réduisant leur potentiel d'exportation, en particulier vers les pays occidentaux (principale destination des exportations de haute technologie).

Les pays en développement vont aussi vouloir réduire le coût économique croissant lié à la prolifération, qu'elle soit accidentelle, illicite ou, parfois, soutenue par des États. Le coût des activités de prolifération a augmenté avec le développement, suite au 11 septembre, des activités internationales de contre-prolifération (telles que l'Initiative de sécurité contre la prolifération). Le nombre et l'ampleur de ces activités vont probablement croître dans le temps.

De ce fait, il est de plus en plus dans l'intérêt à la fois des pays en développement (qui veulent accélérer leur développement technologique et accroître leur potentiel d'exportation) et des pays développés (qui recherchent dans le monde de nouvelles possibilités d'investissement à faible coût) de se doter de systèmes plus efficaces et harmonisés de contrôle de la prolifération.

Ce résultat ne lèvera certainement pas toutes les inquiétudes liées à la prolifération ni ne résoudra les problèmes de sécurité persistants posés par le développement des armes nucléaires. Il faut tout faire, cependant, pour étudier et mettre en avant ces intérêts économiques qui semblent coïncider et accélérer, à court terme, leur impact potentiellement positif sur la non-prolifération. Des contrôles renforcés servant l'intérêt personnel ont beaucoup plus de chances d'être appliqués, maintenus et efficaces que ceux appliqués uniquement pour respecter des mandats internationaux imposés.

À l'avenir, il se peut que l'influence croissante de la Chine dans l'économie et la sécurité mondiales offre une occasion historique. La Chine pourrait servir d'exemple aux pays en

développement pour ce qui est d'instituer des contrôles plus efficaces et modernes des exportations. Beijing a récemment étudié nombre des problèmes logistiques, juridiques, financiers, institutionnels et techniques que pose l'institution de politiques, de pratiques, de règles et de procédures modernes de contrôle des exportations. Le cadre croissant d'experts chinois pourrait aider et conseiller des pays en développement désireux d'améliorer leur système de contrôle (commerce, frontières, autorisation) d'une manière qui réponde aux exigences de l'économie mondiale.

La Chine pourrait aussi davantage contribuer à promouvoir la coopération internationale en matière de non-prolifération. Bien que les réformes qu'elle a engagées soient loin d'être achevées, le fait qu'elle ait récemment adhéré au Groupe des fournisseurs nucléaires et ait adopté, en matière de contrôle des exportations, une nouvelle conception qui en fait un complément de la sécurité nationale et du développement économique durable devrait aider à convaincre les dirigeants d'autres pays en développement que leurs intérêts économiques et sécuritaires à long terme résident également dans la promotion de la non-prolifération et dans le renforcement du contrôle des exportations. L'interruption récente, par la Libye, de ses activités de développement nucléaire renforce également l'argumentation économique en faveur – plutôt qu'en défaveur – d'une norme de non-prolifération entre pays en développement.

Il incombe encore plus, cependant, à la communauté internationale de reconnaître et de promouvoir les efforts déployés par la Chine et par d'autres pays en développement pour renforcer leurs contrôles commerciaux, et d'engager ces pays à le faire, alors même que ces contrôles servent l'intérêt de ces pays. Dans cette optique, les intérêts de la communauté internationale et des États se chevauchent.

Le soutien à ces activités devrait être l'une des priorités du Programme de coopération technique et du Fonds pour la sécurité nucléaire de l'AIEA, entre autres organisations internationales luttant contre la prolifération. Bien que les pays en développement reçoivent, aux plans bilatéral et régional, une formation et une aide importante pour ce qui est d'améliorer le contrôle des exportations et la sécurité nucléaire, bien plus pourrait être fait, au plan international, pour compenser les coûts liés à la mise en œuvre des éléments de base d'un système moderne de contrôle des exportations (suivi informatisé des autorisations et des registres douaniers, par exemple).

Quoi qu'il en soit, le fait de reconnaître l'intérêt économique justifiant l'adoption de contrôles améliorés et universels des exportations ne suffira pas à faire beaucoup changer les choses. La communauté internationale a toujours été incapable de susciter la volonté politique d'agir en coopération pour résoudre les nouveaux problèmes de prolifération, jusqu'à ce que le risque inhérent à l'inaction soit démontré. La récente découverte, cependant, de cas de prolifération en Iraq, en Libye, en Corée du Nord et au Pakistan devrait servir cette

cause, ayant démontré la facilité avec laquelle une prolifération – de matières nucléaires ou autres – peut se produire dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui.

---

## **Il incombe à la communauté internationale de reconnaître et de promouvoir les efforts déployés par la Chine et par d'autres pays en développement pour renforcer leurs contrôles commerciaux, et d'engager ces pays à le faire.**

---

Ces cas montrent également que la menace ne pourra être combattue que si tous les pays soutiennent et mettent en œuvre un contrôle de la prolifération. La résolution 1540 du Conseil de sécurité de l'ONU admet ce fait, tout comme le font d'autres déclarations récentes telles que la Déclaration États-Unis/Union européenne de juin 2004 sur la non-prolifération des armes de destruction massive. Ce ne sont là, cependant, que des premiers pas ; il faut leur donner suite sur le champ, sans attendre que des pays en développement adhèrent officiellement à des régimes de non-prolifération.

L'attention des États-Unis et de la communauté internationale est en grande partie centrée sur la contre-prolifération, la prévention et la diplomatie coercitive. Ces activités ont pour objet de dissuader un certain nombre d'États de se doter de moyens nucléaires, ce qui est à la fois compréhensible et nécessaire au vu des événements récents.

Les spécialistes et responsables de la non-prolifération, cependant, ne devraient pas perdre de vue les nouvelles occasions qui se présentent de promouvoir une norme de non-prolifération plus universelle, qui représente le meilleur moyen de prévenir la prolifération à long terme. Il ne faudrait pas, non plus, négliger, lors de la préparation de la Conférence d'examen du TNP qui aura lieu en mai 2005, les considérations économiques et les incitations positives axées sur le développement. Pour pouvoir résoudre les problèmes de sécurité du XXI<sup>e</sup> siècle, le TNP et les autres mécanismes de non-prolifération doivent également tenir compte des réalités économiques mondiales d'aujourd'hui.

---

*Kathleen (Kate) Walsh (kwalsh@stimson.org) est Senior Associate au Henry L. Stimson Center, institut privé, indépendant et non partisan de recherche sur la politique de sécurité étrangère et nationale, sis à Washington, DC. Mme Walsh est l'auteur d'un ouvrage intitulé Foreign High-Tech Research and Development in the PRC: Implications for US-China Relations, étude publiée par le Stimson Center en juillet 2003. Pour tout renseignement : [www.stimson.org/techtransfer](http://www.stimson.org/techtransfer).*